académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Drôme
éducation nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Valence, le 22 mars 2013

La directrice académique
des services de l'éducation nationale,
directrice des services départementaux
de l'éducation nationale de la Drôme

CPD EPS 1er degré

Réf N°26-101
Affaire suivie par
Isabelle JOLY

Téléphone
04 75 82 35 73
Télécopie
04 75 82 35 10

Mél :
Isabelle.joly@ac-grenoble.fr

Adresse postale
Cité Brunet
BP 1011
26 015 Valence Cedex

Adresse des bureaux
Place Louis Le Cardonnel
Cité Brunet
26 000 Valence

Objet : ***Labellisation des structures d'accueil des classes en sorties scolaires avec nuitée(s)***

Suite à la visite du 21 mars 2013, j'ai l'honneur de vous informer que la structure

Indian's vallée

26300 BEAUREGARD BARET

est autorisée par l'Education Nationale à accueillir
72 personnes dont des enfants de moins de 6 ans
en sorties scolaires avec nuitées (3 nuits maximum)

sous le numéro : 26-101

Viviane HENRY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

JEUNESSE ET SPORTS

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Spécialité Activités équestres

Mention éventuelle

- Mention monovalente Equitation
- Mention plurivalente

est attribué en application de l'arrêté de spécialité du 28/06/2003

à M. DEFOUR Sandy

Né(e) le 05/06/1993 à ANNONAY (07)

N° du diplôme BP013131206

A Marseille, le 10 décembre 2013

Le Titulaire,

(Cachet et signature du Directeur)
Le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

DIRECTION REGIONALE de la JEUNESSE, des SPORTS et de la COHESION SOCIALE PACA

Jacques CARTIAUX

IMPRIMERIE NATIONALE

CARTE PROFESSIONNELLE D'EDUCATEUR SPORTIF N° 04217ED0103

MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

Educateur sportif

CARTE PROFESSIONNELLE

Qualifications et prérogatives d'exercice : scannez le code ci-dessous ou rendez-vous sur https://eapspublic.sports.gouv.fr/

Nom de naissance : **DEFOUR**

Nom d'usage : **DEFOUR**

Prénom : **Sandy**

Nationalité : **Française**

Date de naissance : **05/06/1993**

Lieu de naissance : **ANNONAY**

N° de carte : **04217ED0103**

Carte délivrée au nom du ministre chargé du sports
par : **Préfecture de la Loire**

Expire le : **11/07/2028**

Vous avez procédé à la déclaration d'éducateur sportif mentionnée à l'article L. 212-11 du code du sport. Suite à cette déclaration, vous êtes titulaire de la carte professionnelle d'éducateur sportif ci-dessus. Elle est valable 5 ans et doit être présentée lors de tout contrôle par les services de l'Etat.

Conformément à l'article R. 212-85 du code du sport, il vous revient d'informer les services de votre préfecture de tout changement de l'un des éléments qui figurent dans votre déclaration. Cette démarche est possible en ligne sur le site https://eaps.sports.gouv.fr

Par ailleurs, conformément à l'article R. 322-5 du code du sport, une copie de votre carte professionnelle doit être affichée sur le(s) lieu(x) où vous exercez votre activité.

Pour toute question relative à votre déclaration ou à votre carte professionnelle d'éducateur sportif, veuillez-vous adresser au service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de votre lieu principal d'exercice.

Bienvenue dans la vallée des indiens

Vous avez choisi Indian's vallée pour votre sortie scolaire et nous sommes très heureux de vous accueillir prochainement. En attendant, ce courrier vous aidera à préparer votre journée ou votre séjour et répondra à certaines de vos interrogations.

Pour mieux nous connaitre

Indian's vallée est à l'origine, une entreprise familiale qui est nait d'une passion pour les chevaux et la culture Amérindienne. Implantée dans un écrin de végétation naturelle au pied du Vercors, loin de la circulation et des rivières.
Riche d'une expérience de 20 ans, Indian's vallée accueille des écoles à la journée ou sur plusieurs jours, sur la thématique des Indiens d'Amérique. Une structure adaptée qui dispose de tous les agréments nécessaires.
Une équipe d'animation expérimentée et diplômée, vous accueille en tenue Amérindienne traditionnelle et vous propose des activités adaptées à chaque tranche d'âge, de la petite section de maternelle au CM2.

Présentation du site

Le site dispose de nombreuses zones ombragées avec des aires de pique-nique équipées de tables et bancs et d'une grande salle de 200m2 (appelée aussi saloon), pour les repas en cas d'intempéries. Nous disposons également de bâtiments couverts, qui permettent de réaliser toutes les activités en cas de pluie, (sauf le parcours découverte qui est remplacé par un dessin animé sur les Indiens)
Nous ne possédons ni bar, ni restaurant, pensez à en informer les chauffeurs de bus.
L'argent de poche est inutile, nous n'avons pas de boutique. Les plus beaux souvenirs sont ceux que l'on emporte dans son esprit.
Nous recevons plus facilement les signaux de fumée que la 4G. Téléphoner ne pose pas de soucis mais envoyer des photos ou tenir un bloc à jour est plus compliqué, la connexion internet est très lente.
Pour les personnes à mobilité réduite, l'évolution sur le site en fauteuil roulant est un peu difficile, montée, descente et chemin caillouteux, mais tout à fait possible. Seul le parcours découverte est inaccessible.
Un bloc sanitaire extérieur (style camping) se trouve à proximité des hébergements (5 WC et 10 douches individuels)

Accueil et animation

Toutes les activités sont encadrées par nos animateurs (sauf le parcours découverte, petit sentier balisé dans les bois), vous êtes guidés tout au long de la journée.
Les pauses toilettes sont prévues ainsi que des temps de pauses ou jeux, en fonction de l'âge des enfants. Nous adaptons notre animation et réajustons notre planning en fonction de chaque groupe, de la météo, des horaires d'arrivée et de départ, de la fatigue éventuelle des enfants.
Pour des séjours de plusieurs jours, vous pouvez prévoir du matériel pédagogique, et des jeux pour les temps libres.
Pour encadrer la sortie, 1 adulte pour 5 enfants en maternelle et 1 adulte pour 8 en primaire, est raisonnable.
Nous accueillons plusieurs écoles en journée mais elles restent séparées.
Pour les nuitées, nous n'accueillons qu'une seule école.

Activité poney (A partir de 2 jours)

Cette activité est encadrée par un moniteur d'équitation diplômé du BPJEPS.

Baptême poney : à partir de la GS de maternelle. Les enfants montent à poney par groupe, (nombre à déterminer avec le moniteur). Les poneys sont tenus en main, dans un bâtiment couvert et fermé (manège), les enfants sont équipés de casque (bombe) sur la tête.
Découverte poney : PS et MS. Les enfants ne montent pas, ils brossent, câlinent, caressent et promènent les poneys.

HEBERGEMENT et VIE QUOTIDIENNE

Nous vous conseillons au moins 1 adulte par hébergement pour les enfants de maternelle, et pour les enfants de primaire, cela dépend de l'âge et de l'autonomie des enfants, certains enseignants dorment dans le tipi à côté. Nous laissons les enseignants organiser et attribuer les couchages comme bon leur semble.

Les tipis : 7 tipis de 7 places, et 1 tipi de 5 places, (Adulte compris). Ils sont équipés d'un plancher bois, sur lequel sont disposés les matelas avec un oreiller. Il n'y a pas d'électricité, donc pas de lumière. Eh oui nous sommes chez les Indiens !!! Mais n'ayez crainte, les enfants apprécient le côté rond du tipi qui est très rassurant car il permet de voir tout le monde. Vous pouvez éventuellement prévoir une veilleuse.

Les roulottes : 4 roulottes de 8 places. Elles sont aménagées style dortoirs et sont équipées de lits superposés avec matelas et oreillers. Un hébergement insolite qui plaît beaucoup aux enfants. Electricité à l'intérieur.

Les chalets : 2 chalets de 7 places. 1 bloc lit de 3 places et 2 lits de 1 place en bas et 2 couchages à l'étage. Matelas, oreillers. Electricité à l'intérieur.

Nous privilégions l'hébergement en tipi pour rester dans l'ambiance Amérindienne. Les roulottes et chalets sont un plus. Les valises sont stockées dans les hébergements avec vous.
N'oubliez pas de nous préciser si le chauffeur de bus reste sur place, pour les repas et l'hébergement.
Il est compréhensible que les accompagnants soient soucieux du bon déroulement de la nuit, les enfants eux, ne sont nullement inquiets, au contraire, ils sont très contents de dormir dans une « cabane » avec leurs copains et dorment à point fermés.

Les repas

Les pique-niques de midi sont pris en extérieur, les repas chauds du soir vers 19h30 et les petits déjeuners vers 8 h, sont pris dans le saloon. Les repas sont confectionnés pour plaire à un maximum d'enfants (friand, salade de tomates, steak haché, poisson pané, pâtes, frites, potatoes, fromage, yaourt, compote, fruits…). En cas de régime particulier, aucuns soucis, il suffit de nous en **informer à l'avance**. En cas de régime très strict, les parents peuvent confectionner des repas à emporter.
Les enseignants ont libre accès à la cuisine. A disposition : réfrigérateur, cafetière, bouilloire, micro-onde, prise de courant pour recharger les téléphones, appareil photos…. Possibilité de laisser des traitements médicaux à cet endroit.

Encadrement

Les animateurs sont présents toute la journée et animent les activités. Ils sont présents au moment du repas du soir et du petit déjeuner afin de vous aider auprès des enfants.
Ils n'assurent pas les temps de douche, de temps libre et la nuit. Par contre ils dorment sur place et son joignable en cas de nécessité.
Assistant sanitaire PSC1 sur place.

Trousseau (à titre d'exemple pour 2 jours) Ajuster en fonction de la météo et de la durée du séjour. Les nuits sont fraîches chez nous.

1 Sac de couchage épais !!!
1 taie d'oreiller 60X60 **OBLIGATOIRE**
1 drap housse 90X190 **OBLIGATOIRE**
1 Serviette de toilette
1 pantalon
1 leggins ou jogging (pour l'activité poney)
2 T-shirts
1 short
1 sweat ou pull
1 veste imperméable
1 pyjama **long**
Basket, botte de pluie, nu pied
1 Chapeau/casquette
1 lampe de poche
Eventuellement, protection de nuit
Doudou
Trousse de toilette
Crème solaire

Eviter les lunettes de soleil (risque d'oubli ou de perte)
Chaussons inutiles

Bonne préparation à très bientôt.

Amicalement Tatanka Clair de lune Tachonka Kimimila

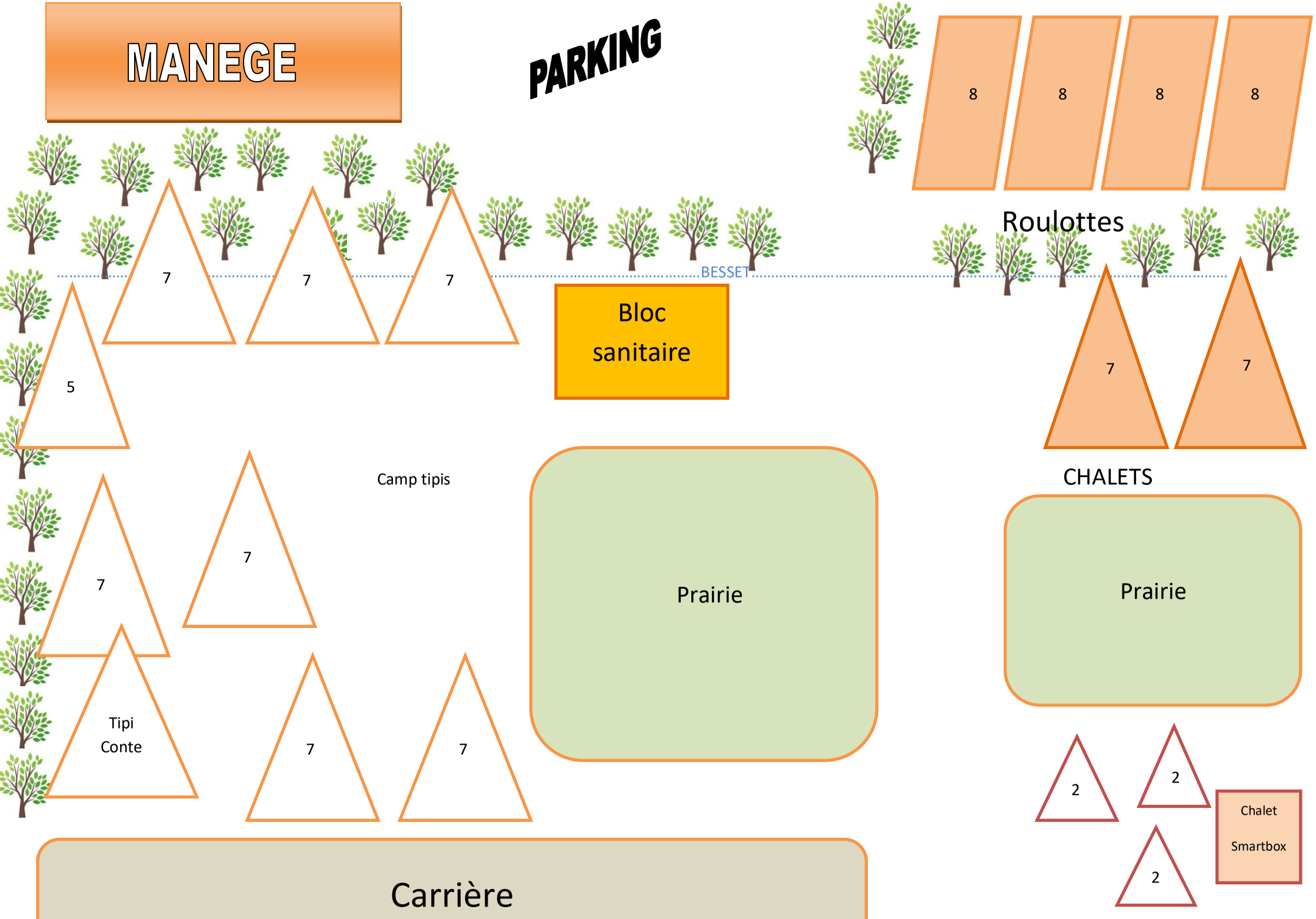
MANEGE
PARKING
8
8
8
8
Roulottes
7
7
7
BESSET
Bloc sanitaire
5
7
7
CHALETS
Camp tipis
7
7
Prairie
Prairie
Tipi Conte
7
7
2
2
2
Chalet Smartbox
Carrière

PROJET

PEDAGOGIQUE

SORTIE SCOLAIRE

INDIAN'S VALLEE

Objectifs généraux :

A- L'enfant dans un nouveau cadre de vie collective :

* apprendre à vivre en groupe.
* accepter et respecter les autres.
* être autonome et se prendre en charge pour la vie quotidienne. (lever, toilette, habillage, repas…)
* construire des nouvelles relations : enfants/enfants et enfants/adultes.
* gérer son espace et son temps.
* vivre des démarches d'exploration du milieu pour pouvoir ensuite les réinvestir dans son cadre familial.

B- L'enfant dans un nouveau milieu naturel :

* éveiller et développer sa curiosité.
* s'éduquer sur le plan sensoriel dans les activités de découverte de la nature.
* savoir utiliser tous ses organes de perception afin de recevoir de l'environnement les informations nécessaires.
* comprendre et communiquer ses propres expériences (maîtrise de la langue).
* acquérir des méthodes de travail (observation, description, prises de notes, dessins, schémas carnet de bord…)

C- L'enfant dans une nouvelle activité : l'équitation :

* acquérir des connaissances en construisant des compétences dans cette nouvelle pratique, se connaître, oser d'engager, contrôler ses émotions.
* apprendre des savoirs pratiques sur l'activité: concernant la technique, le matériel et l'animal.
* mesurer et apprécier les effets de l'activité, apprécier ses progrès et ceux des autres.

D- L'enfant dans l'univers des contes et des indiens :

* découvrir sa propre identité à travers le vécu des contes.
* nourrir l'imaginaire et stimuler l'expression spontanée des émotions à travers le vécu des indiens.

Motivation d'un départ en classe de découverte :

- importance la vie collective dans la consolidation de la personnalité sous le double aspect de la recherche d'autonomie et de la socialisation (projet d'école : devenir citoyen du monde ...)

- richesse des ressources pédagogiques et éducatives d'un centre situé dans un nouveau milieu.

Objectifs pédagogiques et activités :

A- Avant le séjour :

Vie collective :

* structurer le temps :
  - se repérer dans le calendrier... compter à rebours en commençant 30 jours avant la date du départ.
  - se projeter dans le temps : emploi du temps et activités.

* organiser collectivement le séjour :
  - lister et préparer le matériel individuel, collectif : sacs, malle pédagogique...

Environnement :

- découvrir et observer le milieu naturel autour de l'école (végétaux, animaux, forêt et rivière).
- apprendre à être curieux pour réinvestir cette capacité dans un nouveau milieu.
- apprendre à respecter la nature ici et ailleurs.
- apprendre à utiliser des documentaires pour mieux connaître la nature.
- découvrir les peuples qui vivent encore dans la nature à travers la lecture d'albums « la fôret vierge de Judy Allen ».

Équitation :

- construire la fiche d'identité du poney, du cheval (mode de locomotion, d'alimentation, de reproduction, cadre écologique).
- rechercher son histoire et sa relation avec l'homme à travers contes, documentaires et lectures de « Yakari le petit indien ».

B- Pendant le séjour :

Vivre toutes les activités sportives et environnementales dans les meilleures conditions possibles et autour du thème « Yakari le petit indien ».

S'adapter à un autre environnement et à d'autres adultes :

* apprendre à vivre avec les enfants de la classe dans des situations nouvelles : repas, jeux, équitation, couchage…

* se découvrir, apprendre à se respecter et respecter les autres. S'exprimer dans les moments de paroles et de régulation.

Exploiter le cadre du centre équestre, camp indien, forêt, et montagne pour immerger les enfants dans la nature et la vie à l'extérieur :

* éveiller et développer leur curiosité, leur capacité d'observation et compréhension par l'éveil de leur 5 sens.

Construire des compétences utiles dans la vie de tous les jours :

* se repérer dans l'espace, apprécier une situation de risques…
* se repérer dans de nouveaux lieux : camp indien, salle d 'activités, bloc sanitaire, manége et écurie.
* se repérer dans l'environnement proche du centre, petits jeux d'orientation et jeux de piste aux alentours.

Aiguiser son imaginaire en vivant dans un camp indien comme les héros des contes indiens ou de la bande dessinée en classe « Yakari le petit indien »

* s'initier à des jeux d'adresse indiens à l'arc, jeux d'approche silencieuse.

S'initier à l'équitation :

* établir un contact avec un nouvel animal, le poney.
* vivre une relation avec lui lors des soins et de la préparation en contrôlant ses appréhensions et ses peurs.
* acquérir les compétences requises à cette nouvelle activité sportive.
* se maintenir en équilibre sur le poney.
* savoir le diriger et ajuster des réponses à son comportement.

C- A la fin du séjour :

Production d'un petit spectacle par les enfants :
* danses, jeux chantés et contes appris durant le séjour (à cette occasion les parents peuvent être conviés au spectacle et partager un goûter tous ensemble)
* expression du vécu des enfants (émotions et sentiments)

Exposition :
* travaux effectués durant le séjour ainsi qu'au retour à l'école.
* photos,textes, dessins, journal de bord collectif.

Évaluation individuelle des enfants :
* ce que j'ai appris à Indian's Vallée, avec grilles, questions et dessins à colorier.
* situation du quotidien et autonomie.
  exemple : je suis capable de me laver, m'habiller tout seul…
* équitation.

Évaluation avec les parents :
* ce qui a changé chez votre enfant.
* modification du comportement (autonomie, meilleure prise en charge, évolution ou régression…)
* ses commentaires sur le séjour, activités et vie collective.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Union départementale des sapeurs-pompiers

Affiliée à la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France pour les formations aux premiers secours

UDSP 26 - Quartier Maleval - 26220 DIEULEFIT

Fédération Nationale SAPEURS POMPIERS DE FRANCE

Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile - PSC 1

Vu le décret n°91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
Vu l'arrêté du 23 septembre 2009 portant agrément de la Fédération nationale de sapeurs-pompiers de France pour les formations aux premiers secours ;
Vu la décision d'agrément n° PSC1-1407 A 10 relatif à la formation à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) »
Vu le procés-verbal de formation du 24/09/2016 à BEAUMONT MONTEUX

L'Union départementale des sapeurs-pompiers DE LA DRÔME

déclarant que **Marie-Laure JAYET née le 28/05/1970 à Bourg de Péage (26)**

remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé,

délivre à **Marie-Laure JAYET** le présent certificat de compétences.

Fait à **DIEULEFIT**

le **05 octobre 2016**

Le président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers

Patrick ROCHE

PSC 1- FNSPF - 2016 - 71346

Il ne sera pas délivré de duplicata du présent certificat